



# Conseil économique et social

Distr. générale  
13 octobre 2003  
Français  
Original: anglais

---

## Comité chargé des organisations non gouvernementales

Reprise de la session de 2003

15-19 décembre 2003

### Rapports quadriennaux pour la période 1999-2002 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général

Additif

## Table des matières

	<i>Page</i>
1. Congrégations de Saint-Joseph .....	2
2. Fondation pour les droits de la famille (PRODEFA) .....	4
3. Global Volunteers .....	7
4. Fondation de recherches et d'études culturelles himalayennes .....	10
5. Fédération internationale pour le développement de la famille .....	15
6. Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales .....	18
7. New Humanity .....	23
8. Women Justice Program .....	26
9. Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique .....	28



## **1. Congrégations de Saint-Joseph\***

### **(Statut consultatif général octroyé en 1999)**

#### **Introduction**

Les Congrégations de Saint-Joseph (CSJ), qui regroupent 57 congrégations de religieuses affiliées à l'Église catholique et comptent 13 305 membres oeuvrant dans 51 pays, sont dotées d'une infrastructure institutionnelle destinée à encourager l'édification d'une société civile active. Les CSJ consacrent des ressources humaines et financières aux activités visant à promouvoir les droits et responsabilités de la personne, l'élimination de la pauvreté, le développement durable et l'écologie, l'éducation des femmes et des enfants, la santé publique et les services sociaux. À cet égard, elles s'emploient notamment à construire des écoles (allant du cycle préscolaire au cycle universitaire) et à y affecter des enseignants; à mettre en place des établissements de soins – hôpitaux, cliniques, hospices, maisons de retraite et résidences médicalisées – et à les doter de personnel; à parrainer des projets de développement communautaire aux niveaux local, national et régional; à militer en faveur de la promotion de la condition des femmes, des enfants, des personnes déplacées, des groupes marginalisés et des populations autochtones.

#### **Participation aux activités du Conseil économique et social et aux conférences et réunions des Nations Unies**

1. Des représentants des CSJ ont participé aux travaux des commissions préparatoires de la Commission des droits de l'homme et aux sessions organisées dans le cadre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de la Convention relative aux droits de l'enfant, à Genève et au Siège de l'ONU à New York.

2. Des représentantes des CSJ ont assisté et participé aux conférences ci-après :

a) Beijing+5; Les femmes en l'an 2000 : égalité des sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle, vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale tenue au Siège de l'ONU à New York, du 5 au 9 juin 2000;

b) Forum du Millénaire et Sommet du Millénaire, tenus au Siège de l'ONU à New York, du 6 au 8 septembre 2000;

c) Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, tenue au Siège de l'ONU, du 9 au 20 juillet 2001;

d) Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, tenue à Durban (Afrique du Sud), du 31 août au 7 septembre 2001;

e) Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Monterrey (Mexique), du 18 au 22 mars 2002;

f) Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, tenue à Madrid, du 8 au 12 avril 2002;

g) Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants,

---

\* Le texte ci-après n'a pas été revu par les services d'édition.

tenue au Siège de l'ONU à New York, du 8 au 10 mai 2002;

h) Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après, tenu à Rome, du 10 au 13 juin 2002;

i) Sommet mondial pour le développement durable, tenu à Johannesburg, du 26 août au 4 septembre 2002.

3. Des représentants des CSJ ont participé aux travaux des comités et groupes de travail conjoints ONU-ONG ci-après :

- a) Comité d'ONG pour le désarmement;
- b) Comité d'ONG sur l'éducation (une représentante des CSJ a présidé le Comité);
- c) Comité d'ONG pour la liberté de religion et de conscience;
- d) Comité d'ONG sur les droits de l'homme;
- e) Comité des ONG confessionnelles à l'ONU;
- f) Comité des ONG pour le développement social;
- g) Comité des ONG pour le développement durable;
- h) Comité d'ONG sur la condition de la femme;
- i) Comité de la paix et Comité des femmes;
- j) Values Caucus (une représentante des CSJ a siégé au Conseil de coordination).

#### **Coopération avec les organes de l'ONU et ses institutions spécialisées**

**Département de l'information.** De 1979 à 2002, des représentantes des Congrégations de Saint-Joseph ont assisté à des réunions d'information hebdomadaires et parrainé des ateliers et des conférences annuelles conjointes ONU-ONG organisées par le Département de l'information. Un bulletin électronique est établi deux fois par semaine et distribué aux représentantes et aux réseaux régionaux des CSJ dans des pays où opèrent les membres des CSJ afin de dispenser des informations sur l'ONU et de tenir les membres informées des questions ayant trait à l'ONU.

**Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.** En prévision du Sommet mondial pour le développement durable, des membres des Congrégations de Saint-Joseph ont collaboré avec l'UNESCO pour recenser les pratiques prometteuses en matière d'éducation en vue du développement durable. Les CSJ ont en outre répertorié, de concert avec un groupe d'organisations non gouvernementales internationales, les stratégies d'éducation pour la paix destinées aux enfants se trouvant dans des situations de conflit armé.

**Programme des Nations Unies pour l'environnement.** Les CSJ se sont employées à promouvoir le concept de durabilité par l'intermédiaire de leurs filières dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Elles sont restées attachées aux objectifs énoncés dans l'Action 21, le texte issu de la Conférence mondiale sur l'environnement et le développement tenue à Rio en 1992, et aux principes énoncés dans la Charte de la Terre. En collaboration avec l'UNESCO, les CSJ ont élaboré le

deuxième numéro de la revue intitulée *Earth and Faith*, qui est publiée par le Partenariat interconfessionnel pour l'environnement du PNUE.

**Fonds des Nations Unies pour l'enfance.** Les CSJ ont participé aux travaux du groupe de travail sur l'éducation des filles et collaboré à l'élaboration de programmes d'enseignement primaire au Mexique, en Inde, au Guatemala, au Honduras et au Pérou.

**Programme des Nations Unies pour le développement.** Les CSJ ont participé au Forum du Millénaire et ont réuni 20 organisations non gouvernementales en vue d'étudier les possibilités d'élaborer des stratégies de lutte contre la pauvreté.

**Banque mondiale.** Les CSJ ont été invitées à participer aux séminaires organisés chaque mois par la Banque mondiale et les présidents régionaux de la Banque, au Siège de l'ONU à New York.

**Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.** Les CSJ ont collaboré avec le Fonds en Afrique, au Brésil, aux États-Unis et en Inde afin d'appuyer et de faciliter la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing au niveau local, en organisant des réunions de groupes de femmes consacrées à l'élaboration de stratégies visant à améliorer la vie des femmes et des enfants, en prévision de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (Beijing+5).

#### **Autres activités**

**Bulletin électronique :** ce bulletin est établi deux fois par semaine et distribué aux membres des CSJ pour les tenir informées des questions et activités liées à l'ONU.

**Séminaires éducatifs régionaux organisés par l'ONU :** ces activités éducatives organisées aux niveaux local, régional, national et international ont permis à des membres des CSJ de participer activement aux travaux de l'ONU portant sur les droits de l'homme, les femmes, les enfants, l'environnement, l'élimination de la pauvreté et le développement durable. Les membres des CSJ ont ainsi eu l'occasion de fournir aux représentantes des informations émanant d'organisations locales sur des questions se rapportant à l'ONU et sur les activités de ses organismes spécialisés, tels que l'UNESCO, l'UNICEF et le PNUE.

**Activités relatives à la Charte de la Terre :** les CSJ ont continué de diffuser ce document émanant de la société civile auprès de leurs membres et des réseaux institutionnels auxquels leurs membres participent ou dont elles assurent la gestion et ont contribué à mettre en oeuvre les principes qui y sont énoncés.

## **2. Fondation pour les droits de la famille (PRODEFA)\***

### **(Statut consultatif spécial depuis 1987)**

#### **1. Introduction – buts et objectifs**

Les buts et objectifs de la Fondation consistent à renforcer les fonctions fondamentales de la famille dans la société et à promouvoir l'élaboration d'une déclaration sur les droits, les fonctions et les responsabilités de la famille. À cette

---

\* Le texte ci-après n'a pas été revu par les services d'édition.

fin, la Fondation organise des réunions, établit des notes d'information et étudie des documents internationaux. Depuis quelque temps déjà, PRODEFA centre son action autour des préparatifs du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille, qui sera célébrée en 2004 (résolution 54/124 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1999 : Suivi de l'Année internationale de la famille). Le secrétariat international de PRODEFA compte 21 membres répartis dans différentes régions d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe.

## **2. Réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

PRODEFA assiste à toutes les sessions de la Commission du développement social depuis 1983. À chacune de ces occasions, des représentants de PRODEFA prennent contact avec des délégations et des fonctionnaires de l'ONU et présentent des déclarations écrites et orales. À l'issue de chaque session, l'organisation établit un rapport à des fins internes à l'intention de ses membres établis à l'étranger, du Ministère espagnol du travail et des affaires sociales et du Comité des organisations non gouvernementales pour la famille de Vienne.

### **i) Commission du développement social – Déclarations écrites et orales**

**1999 – Trente-septième session, 10-20 février**, déclaration orale faite par un représentant de PRODEFA, en qualité de Président adjoint du Comité des organisations non gouvernementales pour la famille (Vienne), au titre du point 3 a) ii) de l'ordre du jour intitulé : « Suivi du Sommet mondial pour le développement social. Thème prioritaire : mise en route de l'examen global de la suite donnée au Sommet ».

**2000 – Trente-huitième session, 8-17 février**, déclaration faite au titre du point 3 b) de l'ordre du jour intitulé : « Suivi du Sommet mondial pour le développement social : examen des plans et programmes d'action pertinents des organismes des Nations Unies concernant la situation des groupes sociaux ».

**2001 – Trente-neuvième session, 13-23 février**, déclaration faite au titre du point 3 b) de l'ordre du jour intitulé : « Suivi du Sommet mondial pour le développement social : examen des plans et programmes d'action pertinents des organismes des Nations Unies concernant la situation des groupes sociaux ».

**2002 – Quarantième session, 11-21 février**, déclaration faite au titre du point 3 b) de l'ordre du jour intitulé : « Suivi du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : examen des plans et programmes d'action des organismes des Nations Unies concernant la situation des groupes sociaux : préparation et célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille ».

### **ii) Assemblée mondiale sur le vieillissement : édification d'une société pour tous les âges (Madrid, 8-12 avril 2002)**

PRODEFA a assisté à l'Assemblée mondiale sur le vieillissement et a maintenu des contacts préalables et de suivi avec le Ministère espagnol du travail et des affaires sociales, qui a organisé cette rencontre, de concert avec la Commission du développement social et les organisations non gouvernementales concernées.

### 3. Autres conférences et manifestations spéciales des Nations Unies

#### i) **Vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale – Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation (Genève, 26-30 juin 2000)**

Le Président et des membres du secrétariat international de PRODEFA ont assisté à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Le rapport établi par la Fondation à l'issue de la session a été publié dans le bulletin trimestriel du Comité des organisations non gouvernementales pour la famille (Vienne). À cette même occasion, PRODEFA a assisté à une réunion consacrée à la famille dans le nouveau millénaire, organisée par plusieurs organisations non gouvernementales, le 26 juin, dans le cadre du forum de Genève 2000. Elle a participé aux travaux de deux groupes de travail : le Groupe de travail sur les valeurs, les responsabilités et les droits de la famille et le Groupe de travail sur la place de la famille dans les politiques de développement social de l'ONU.

#### ii) **Commission des droits de l'homme, Genève.**

Séminaire régional d'experts sur la prévention des conflits ethniques et raciaux en Afrique (Addis-Abeba, 4-6 octobre 2000). Comme suite à une communication du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, PRODEFA a désigné M. Dawit Zwade, d'Addis-Abeba, pour la représenter à ce séminaire. M. Zwade est représentant permanent de la Fondation auprès de la Commission économique pour l'Afrique. Des membres de la Fondation ont également participé aux préparatifs du Séminaire international sur le racisme et la xénophobie organisé par le Comité des organisations non gouvernementales pour la famille (Vienne), en collaboration avec d'autres comités d'ONG, dans le cadre de l'Année internationale de la mobilisation contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (2001), qui s'est tenu au Centre international de Vienne, le 7 mai 2001.

### 4. Autres activités

i) PROFEDA procède à un échange de vues permanent avec le **Ministère espagnol du travail et des affaires sociales sur l'application des résolutions de l'ONU et sur différents problèmes sociaux auxquels s'intéressent les organismes des Nations Unies**. De plus, des universités et des associations demandent fréquemment à la Fondation de donner des informations sur les résolutions adoptées par l'ONU, de fournir des précisions sur les grandes orientations définies par l'Organisation et de dispenser des renseignements généraux sur la façon dont les questions relatives à la famille sont traitées au sein du système des Nations Unies.

ii) Après avoir collaboré étroitement avec le secrétariat de l'Année internationale de la famille, la Fondation a commencé à coopérer avec le **Groupe pour la famille** de la Division des politiques sociales et du développement social (Département des affaires économiques et sociales). PRODEFA, qui reste en contact direct avec le Coordonnateur pour les familles et ses collaborateurs, a également assisté en 2000, 2001 et 2003 à trois réunions consultatives conjointes ONG-Groupe pour la famille organisées par le Groupe. Elle a par la suite établi des rapports sur ces trois réunions. Elle a en outre tenu des consultations avec le Directeur de la Division des politiques sociales et du développement social.

iii) Outre les déclarations écrites et orales présentées à la **Commission du développement social**, PRODEFA a publié un ouvrage intitulé « La famille et les droits de l'homme », qui consiste en une compilation d'extraits de documents et de textes officiels des Nations Unies. Le secrétariat de l'Année internationale de la famille a distribué cet ouvrage à tous les départements concernés. La version espagnole a par la suite été mise à jour et distribuée à l'une des sessions de la Commission du développement social.

iv) Une coopération plus étroite avec le **Groupe pour la famille** a été envisagée lors des préparatifs du **dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille** en vue de la réalisation éventuelle d'une étude consacrée au droit de la famille et de l'organisation, en Espagne, d'une réunion de délégués et d'experts de la Commission du développement social. Il est prévu de financer ces initiatives au moyen du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités en faveur de la famille; quelques documents ont déjà été élaborés à cette fin.

v) **Comité des organisations non gouvernementales pour la famille (Vienne)**. Un représentant de PRODEFA a été élu Président adjoint du Comité des organisations non gouvernementales pour la famille (Vienne) en novembre 1998 et réélu en 2001. La Fondation participe aux travaux de plusieurs groupes de travail du Comité, notamment le Groupe de travail sur les responsabilités et les droits de la famille et le Groupe de travail sur les contacts et la collaboration avec les organismes des Nations Unies. Elle participe en outre à tous les séminaires internationaux organisés par le Comité. L'un d'entre eux, qui s'est tenu au Centre international de Vienne du 17 au 20 octobre 1999, sur le thème : « Stratégies visant à renforcer les organisations non gouvernementales d'aide aux familles dans les pays d'Europe centrale et orientale », a été organisé en coopération avec le Gouvernement autrichien. À cette occasion, un membre de PRODEFA a participé à une réunion d'étude, aux côtés du responsable du Groupe pour la famille et de Mme Rosy Weiss, fonctionnaire au Ministère fédéral autrichien de l'environnement, de la jeunesse et des affaires sociales et membre de la délégation autrichienne à la Commission du développement social. Il a fait une déclaration sur le partenariat entre l'ONU et les ONG pour l'élaboration de politiques en faveur de la famille. PRODEFA participe en outre au Forum interactif sur l'Internet récemment mis en place par le Comité des ONG pour le dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille, établi à Vienne.

### **3. Global Volunteers\***

#### **(Statut consultatif spécial octroyé en 1999)**

##### **1. Introduction**

Fondée en 1984, Global Volunteers est une organisation non gouvernementale privée et non confessionnelle à but non lucratif, qui vise à promouvoir la paix et la justice en favorisant la compréhension mutuelle entre les peuples. Pour atteindre ce but, les volontaires travaillent main dans la main avec les populations locales, apprennent à les connaître et acquièrent de nouvelles connaissances à leur contact lors des périodes de une à trois semaines que dure la mise en oeuvre des projets.

\* Le texte ci-après n'a pas été revu par les services d'édition.

L'organisation, dont les fondateurs sont partis du principe que des volontaires venus de l'extérieur peuvent jouer un rôle de catalyseur auprès des populations locales souhaitant devenir autosuffisantes, est convaincue que ces populations doivent prendre elles-mêmes en main leur développement qui doit être axé sur la collectivité. Elle travaille en étroite collaboration, dans près d'une centaine de localités réparties dans 20 pays (Chine, Costa Rica, Équateur, Espagne, États-Unis, Ghana, Grèce, Îles Cook, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Jamaïque, Mexique, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Tanzanie, Ukraine et Vietnam), avec des organisations hôtes et des partenaires locaux regroupant des entités très diverses, dont des ONG locales de développement, des organisations sanitaires, des universités, des municipalités, des conseils villageois, des institutions religieuses, des coopératives, des administrations locales et des établissements d'enseignement primaire et secondaire. Elle intervient à leur demande, les dirigeants locaux fournissant les directives nécessaires à la réalisation de tous les travaux exécutés par les volontaires. L'un des objectifs de l'organisation étant de développer et d'entretenir des relations à long terme avec les populations locales, elle continue à envoyer jusqu'à une vingtaine d'équipes de volontaires dans chaque localité tous les ans. Les volontaires mènent cinq grands types d'activité : ils aident à enseigner l'anglais courant dans les écoles primaires et secondaires et dans les universités; aident les collectivités locales à construire et à entretenir des équipements publics essentiels tels que des écoles, des orphelinats, des centres communautaires, des bibliothèques et des dispensaires; s'occupent des enfants à risque, dont les nourrissons et les enfants de moins de 2 ans placés dans les dispensaires pour enfants ayant du mal à se développer, les enfants et les adolescents des orphelinats et des centres d'accueil, les enfants handicapés et les enfants des milieux défavorisés; aident les populations locales à protéger leur environnement naturel et à éviter de s'exposer aux conséquences d'un développement non maîtrisé, à des catastrophes naturelles ou à l'invasion d'espèces végétales et animales exogènes susceptibles de menacer les écosystèmes; et, enfin, transmettent à leurs collègues locaux certaines des connaissances qu'ils ont acquises dans les domaines de la médecine, du droit et du développement commercial. L'organisation continue à tirer l'essentiel de ses recettes des droits que lui versent les volontaires participant à ses programmes, qui lui permettent de financer toutes les dépenses de base que ceux-ci engagent dans le cadre d'un programme, une contribution financière et matérielle aux travaux entrepris par les populations locales et ses propres frais généraux de programmation et d'administration. Ces droits varient en fonction des localités et de la durée des travaux engagés et sont déductibles à 100 % des revenus déclarés au fisc des États-Unis.

Les recettes tirées de ces droits constituent plus de 95 % des revenus annuels de l'organisation.

Au cours de l'exercice budgétaire 1999, les recettes de l'organisation se sont élevées à 2,5 millions de dollars, qui lui ont permis d'envoyer environ 1 300 volontaires dans 16 pays, dont quatre États des États-Unis. Au cours de l'exercice budgétaire 2002, l'organisation a obtenu 2,6 millions de dollars de recettes et envoyé plus de 1 400 bénévoles dans 18 pays, dont huit États des États-Unis.

## **2. Participation aux manifestations organisées par le Conseil économique et social et par l'ONU**

### **Manifestations organisées par le Conseil économique et social**

L'organisation a demandé à bénéficier du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social de l'ONU en 1999. Son Président et Directeur général a témoigné de ses activités en juin de cette même année devant le Comité chargé des organisations non gouvernementales, qui a recommandé au Conseil d'approuver la demande de l'organisation, ce que celui-ci a fait en juillet 1999.

En septembre 2000, le Président et Directeur général de l'organisation a participé, au Siège de l'ONU à New York, aux réunions relatives aux femmes organisées dans le cadre de Beijing+5. Il a également participé, à Genève en novembre 2000, à une réunion d'information organisée à l'intention des ONG qui venaient d'être dotées du statut consultatif spécial. Depuis lors, l'organisation est restée en contact avec la Section des ONG du Département des affaires économiques et sociales, se familiarisant peu à peu avec les activités de l'ONU. Le Président et Directeur général de l'organisation a en outre participé, le 10 septembre 2001, au Siège de l'ONU, à la première des trois journées de la cinquante-quatrième Conférence annuelle du Département de l'information à l'intention des ONG, sur le thème « Organisations non gouvernementales aujourd'hui : diversité de l'expérience des volontaires » (en raison des attentats perpétrés contre le World Trade Center, les séances qui devaient se tenir les deuxième et troisième jours de la Conférence ont été reportées). Il a également participé à la cinquante-cinquième conférence annuelle du même nom, sur le thème « Reconstruire les sociétés après un conflit : une responsabilité partagée », qui s'est tenue au Siège de l'ONU en septembre 2002.

### **Autres manifestations organisées par l'ONU**

Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, 2001. Le Vice-Président de l'organisation a participé aux travaux de la troisième session du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, qui a été accueillie par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en juin 2001 et, lors de la cinquante-quatrième Conférence annuelle du Département de l'information à l'intention des ONG mentionnée précédemment, à la rédaction des projets de texte qui devaient être soumis à la session extraordinaire, prévue en septembre 2001.

## **3. Coopération avec les organes de l'ONU et les institutions spécialisées des Nations Unies**

Année internationale des volontaires, 2001. En 2001, l'organisation a appuyé très activement l'Année internationale des volontaires, qui était placée sous l'égide du Programme des Volontaires des Nations Unies. Outre qu'ils ont participé officiellement aux activités organisées à l'occasion de l'Année aux États-Unis, l'organisation et ses hôtes et partenaires locaux ont proposé à d'anciens volontaires et à des volontaires potentiels de participer aux activités organisées à cette même occasion dans 18 localités situées à l'étranger. L'emblème de l'Année internationale des volontaires a été apposé sur le papier à lettre de l'organisation et le personnel de

celle-ci a participé aux manifestations organisées dans le monde entier à l'occasion de l'Année.

#### **4. Autres activités liées à l'ONU**

Tout au long de l'Année internationale des volontaires, en 2001, l'organisation a fait connaître l'activité de l'ONU dans les médias, notamment en accordant des entretiens à des chaînes de télévision, à des journaux et à des magazines, en adressant des courriers spéciaux à des hôtes internationaux et en rendant compte de ses travaux sur son site Web (<www.globalvolunteers.org>), ainsi que dans son bulletin d'information électronique, « The Link ».

Le 5 décembre 2002, afin de faire connaître la Journée internationale des volontaires, des équipes de volontaires de l'organisation qui se trouvaient en Espagne, en Italie et en Chine ont participé à diverses activités. Des enseignants, des étudiants et des volontaires ont examiné ensemble ce que le volontariat et le bénévolat signifiaient pour eux et les raisons de leur importance. Plus de 800 étudiants italiens et espagnols ont pris part à ces débats pendant deux semaines. La Journée internationale des volontaires a été également célébrée lors d'un dîner au cours duquel des étudiants ont donné lecture de travaux qu'ils avaient réalisés. À Xi'an (Chine), de grandes festivités ont été organisées à l'occasion de la Journée et des débats sur le volontariat se sont tenus entre des volontaires américains et la population locale.

#### **4. Fondation de recherches et d'études culturelles himalayennes\***

**(Statut consultatif spécial octroyé en 1995)**

##### **1. Introduction**

La Fondation de recherches et d'études culturelles himalayennes est une organisation multidisciplinaire s'occupant de recherche, de culture et de développement qui a pour but d'examiner diverses questions relatives aux régions himalayennes et transhimalayennes de l'Asie du Sud et de l'Asie centrale – ou à des parties de ces régions –, notamment des questions concernant l'environnement, la diversité biologique, le développement régional, les ressources humaines, l'histoire, la culture, l'art et la littérature, les structures sociales, l'économie, les droits de l'homme et les processus de paix, de sensibiliser l'opinion à ces questions et, par là même, de favoriser le développement durable ainsi que le développement humain, éducatif et économique des populations concernées et préserver et enrichir leur patrimoine culturel, qui est d'une grande richesse et d'une grande variété. L'organisation se compose d'éminents spécialistes de l'environnement, d'universitaires, de spécialistes régionaux, de journalistes et de défenseurs des droits de l'homme, notamment sociaux et culturels. Au moyen de ses publications et de ses activités, elle fait connaître les objectifs et l'action de l'ONU et fournit des informations spécialisées et des analyses d'experts sur une large gamme de

---

\* Le texte ci-après n'a pas été revu par les services d'édition.

questions relatives aux programmes des Nations Unies, servant ainsi de lien entre les instances de débat locales, nationales et régionales et le système des Nations Unies.

Consciente qu'il importe de préserver le système écoculturel de la région de l'Himalaya et des régions montagneuses contiguës, qui sont d'une exceptionnelle richesse biologique et culturelle, consciente également qu'il faut étudier l'évolution de la situation dans les pays sans littoral que sont l'Afghanistan, la Mongolie et les pays d'Asie centrale, la Fondation s'est consacrée prioritairement, au cours des quatre dernières années, à l'étude des problèmes que pose la réalisation de ces objectifs. Au cours de la période de quatre ans sur laquelle porte le présent rapport (1999-2002), elle a accueilli de nouveaux membres originaires notamment de l'Australie, du Canada, du Kazakhstan, des Pays-Bas et du Tadjikistan, ce qui a élargi la gamme des pays déjà représentés, dont le nombre de ressortissants a également augmenté. Elle a travaillé en réseau avec des entités locales, nationales et internationales afin de mettre en oeuvre certains programmes. À titre d'exemple, en Inde, elle a bénéficié de l'aide de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de la Commission indienne des droits de l'homme et du bureau de l'UNESCO en Inde pour organiser un séminaire national et réaliser des études sur les thèmes suivants : i) travail des enfants et réinsertion des enfants soustraits au marché du travail; ii) analyse, évaluation et acceptation de l'éducation extrascolaire dispensée aux enfants qui travaillent (sous l'égide du Programme national indien relatif au travail des enfants); iii) situation des enfants des rues et des enfants qui travaillent en Inde. Elle a également bénéficié de l'aide de la Fondation Ford (Inde) pour organiser des séminaires, des ateliers et des expositions et mener des études sur l'application des principes moraux, les dimensions sexospécifiques de ces principes et les travailleurs handicapés et les travailleurs à domicile en Inde.

## **2. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, à des conférences et autres rencontres**

### **i) Participation aux travaux de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission de la prévention de la discrimination et de la protection des minorités (Genève)**

Les représentants de la Fondation ont participé aux cinquante-cinquième à cinquante-huitième sessions de la Commission des droits de l'homme, tenues en mars-avril 1999, 2000, 2001 et 2002 et aux cinquante et unième à cinquante-quatrième sessions de la Sous-Commission de la prévention de la discrimination et de la protection des minorités, tenues à Genève en août 1999, 2000, 2001 et 2002 et ont fait à cette occasion des exposés écrits sur divers points de l'ordre du jour.

### **ii) Commission des droits de l'homme – Groupe de travail des formes contemporaines d'esclavage (Genève)**

Les représentants de la Fondation ont participé aux vingt-sixième et vingt-septième sessions du Groupe de travail des formes contemporaines d'esclavage, tenues respectivement du 11 au 15 juin 2001 et du 26 au 31 mai 2002 à Genève, à l'occasion desquelles ils ont présenté leurs travaux sur la question des formes contemporaines d'esclavage.

### **3. Coopération avec les organes de l'ONU et les institutions spécialisées des Nations Unies**

i) La Fondation a organisé, les 30 et 31 juillet 1999 à New Delhi, avec l'aide du Bureau de l'OIT à Delhi, un séminaire et un atelier nationaux de deux jours qui portaient sur le thème du travail des enfants et de la réinsertion des enfants soustraits au marché du travail. Ont participé au séminaire des représentants d'organismes publics, des planificateurs, des experts, des universitaires, des spécialistes de la planification de l'enseignement, des fabricants, des enseignants extérieurs au milieu scolaire, des enfants libérés du travail, des représentants d'ONG et des militants sociaux, ainsi que des représentants d'organismes des Nations Unies, tels que l'OIT, l'UNICEF, le PNUD, la Banque mondiale et l'UNESCO. Destiné à faire le point sur l'application de la Convention de l'OIT concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants, adoptée en juin 1999 à Genève, il a permis de procéder à une évaluation approfondie des programmes de réinsertion des enfants soustraits au marché du travail et des programmes d'éducation extrascolaire et d'adopter des recommandations concrètes destinées à atténuer les problèmes que posent le travail des enfants et la réinsertion de ces enfants en Inde.

ii) Dans le cadre de l'Année internationale de la montagne, la Fondation a organisé au Palais des Nations du 5 au 16 août 2002, avec l'appui de l'Office des Nations Unies à Genève, une exposition de tableaux d'un artiste indien très connu, Suman Gupta, intitulée « The Mountain Mysteries », qui a été inaugurée par le Directeur général de l'Office. Les tableaux exposés montraient clairement la dimension sociale et culturelle des montagnes, qui sont à la base du programme d'activité de l'Année internationale de la montagne. Leur auteur a fait don de l'un des tableaux à la collection permanente de l'Office.

iii) Une étude relative à la situation des enfants des rues et des enfants qui travaillent en Inde, qui était parrainée par le bureau de l'UNESCO dans ce pays, a été menée à bien en décembre 2000. Pour conduire ses travaux, l'organisation a fait appel à la collaboration de 58 ONG ayant leur siège dans de grands centres urbains où des enfants travaillent dans des conditions dangereuses. Le rapport correspondant a été publié en mars 2002 par le bureau de l'UNESCO susmentionné, sous le titre « Education for Street rind Working Children in India ».

iv) Une étude intitulée « Rescued Children from Sex Exploited Workers – A Situational Analysis and Rehabilitation Strategy: Case Study of the Cities of Delhi, Mumbai and Kolkata in India », conduite avec l'aide du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage, a été menée à bien par le représentant de la Fondation en avril 2002.

### **4. Autres activités pertinentes**

i) a) Afin de faire connaître les résolutions adoptées par les organes de l'ONU, la Fondation publie un bulletin trimestriel intitulé *Himalayan and Central Asian Studies*, dont le tirage atteint 1 500 exemplaires et dans lequel il est rendu compte des débats, des résolutions et des déclarations des organes de l'ONU concernant les questions liées à ses domaines d'activité. Ce journal a rendu compte en détail des travaux des cinquante-cinquième et cinquante-sixième sessions de la Commission des droits de l'homme, ainsi que de ceux des cinquante et unième et

cinquante-deuxième sessions de la Sous-Commission de la prévention de la discrimination et de la protection des minorités, tenues respectivement en 1999 et en 2000;

b) Compte tenu de l'importance que la Commission du développement durable de l'ONU attache à l'étude des systèmes écoculturels des montagnes, la Fondation a consacré des numéros spéciaux de son bulletin trimestriel : i) à la Mongolie, dont elle a souligné les problèmes sociaux, culturels et économiques (janvier-mars 2001); ii) aux Himalayas du nord-est de l'Inde, qui se heurtent à des problèmes de développement spécifiques (juillet-décembre 2002); et iii) à plusieurs problèmes auxquels se heurtent les femmes en Asie et dans les Himalayas en particulier *Gender Perspectives* (juillet-décembre 2002);

ii) Sur la base des résolutions des organes de l'ONU relatives à la montagne, à la culture de la paix et au dialogue des civilisations, des représentants de la Fondation ont pris une part active aux activités de l'ONU liées à la préservation de l'environnement et des systèmes écoculturels montagnards, au développement durable, aux enfants et aux femmes, à l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, au projet de l'UNESCO concernant la Route de la soie et à d'autres activités;

a) En liaison avec la Journée des Nations Unies pour l'environnement du 5 juin 1999, la Fondation a fait de son bulletin trimestriel couvrant la période avril-juin 1999 un numéro spécial dans lequel elle a souligné les problèmes que posent la dégradation de l'environnement, le partage des ressources en eau et la préservation du patrimoine écoculturel;

b) Un représentant de la Fondation a fait un exposé spécial lors d'un séminaire qu'UNIFEM a organisé à New Delhi le 8 juillet 1999 à l'occasion de la Journée mondiale de la population;

c) Une exposition et un séminaire nationaux de trois jours sur le patrimoine ethnoculturel des Gujjars a été organisée du 8 au 10 mai 1999 à l'Université de Jammu, au Jammu, avec l'appui du Musée national de l'humanité de Bhopal et de la Fiducie de charité Gurjar Desh de Jammu, renforçant ainsi et faisant connaître le patrimoine ethnoculturel et le mode de vie propres aux tribus nomades des Gujjars et des Bakarwals. Dans la foulée, un documentaire sur les Gujjars du Jammu-et-Cachemire, qui souligne la particularité de la vie socioculturelle et économique des tribus montagnardes nomades des Gujjars, a été achevé en avril 2000;

d) Un autre documentaire, qui est consacré au patrimoine architectural des temples de Jammu et a pour but d'immortaliser en les filmant les traditions des habitants de la chaîne des Shivaliks, située dans l'Himalaya indien, a été terminé en juillet 2002;

e) Un séminaire international de trois jours consacré au patrimoine culturel de l'Himalaya indien, auquel ont participé d'éminents universitaires, spécialistes des affaires sociales, hommes de lettres, artistes et écrivains originaires de la région de l'Himalaya et d'autres parties de l'Inde, a été organisé en collaboration avec le Musée national de l'humanité de Bhopal du 3 au 5 mars 2001;

f) Un important programme d'activité auquel ont participé d'éminents universitaires, artistes et spécialistes venus de l'Inde, du Japon, du Canada, du Myanmar, du Kirghizistan, du Népal, des Pays-Bas et de l'Australie a donné lieu à :

a) un séminaire international de deux jours qui s'est tenu à New Delhi sur le thème : « Bamiyan: Challenge to World Heritage » (17-18 septembre 2001); et b) une exposition de photographies, de tableaux et de lithographies de caractère exceptionnel qui a duré six jours (15-20 septembre 2001) et a été organisée en collaboration avec la revue *Archaeological Survey of India* de New Delhi sur le thème « Les Bouddhas géants et le patrimoine bouddhiste ancien de Bamiyan »;

g) Un représentant de la Fondation a présenté un document de travail intitulé « *Organising the Unorganised Mountain Women/Gender Tourism in Garhwal Himalayas* » lors d'un séminaire international qui s'est tenu à Thimpu (Bhoutan) du 4 au 11 octobre 2002, dans le cadre du rassemblement mondial « Hommage aux montagnardes » organisé à l'occasion de l'Année internationale de la montagne;

h) Dans le cadre du projet de l'UNESCO « Étude intégrale des routes de la soie – routes de dialogues », un représentant de la Fondation a participé : i) au séminaire international consacré à la documentation relative aux antiquités de l'Asie centrale qui a été organisé à New Delhi, les 27 et 28 avril 2000, par l'UNESCO et le Centre national indien des arts Indira Gandhi; et ii) au colloque international de l'UNESCO sur les routes de la soie, qui s'est tenu à Xi'an (Chine) du 18 au 20 novembre 2002.

## **Publications (1999-2002)**

### **Ouvrages**

- 1) *Artisan of the Paradise: History of Arts of Kashmir*, New Delhi, 1999, 275 pages.
- 2) *Gujars of Jammu and Kashmir*, ouvrage publié sous la direction du professeur K. Warikoo, Bhopal, 2001, 317 pages.
- 3) *Bamiyan: Challenge to World Heritage*, ouvrage publié sous la direction du professeur K. Warikoo, éd. Bhavana Books and Prints, New Delhi, 2002, xvii, 313 pages, 61 photographies.
- 4) *The Afghanistan Crisis: Issues and Perspectives*, ouvrage publié sous la direction du professeur K. Warikoo, éd. Bhavana Books and Prints, New Delhi, 2002, xxx, 523 pages.

### **Bulletin**

*Himalayan and Central Asian Studies* (Études sur l'Himalaya et l'Asie centrale) (bulletin trimestriel)

Bien que la Fondation ait son siège en Inde et compte de ce fait un nombre très important d'Indiens parmi ses membres, elle s'efforce d'associer à ses travaux ceux de ses membres originaires d'autres pays qui ont manifesté le désir d'y participer activement et ont fait preuve de leur compétence dans le domaine en question.

## 5. Fédération internationale pour le développement de la famille\*

(dotée du statut consultatif spécial en 1999)

### Déclaration liminaire

Les buts et objectifs de la Fédération et de ses associations membres sont les suivants :

- Promouvoir et appuyer toutes sortes de projets visant à renforcer la famille comme milieu d'éducation et de développement, compte tenu du fait qu'elle constitue un agent social très efficace pour la réduction de la pauvreté, le dialogue intergénérationnel, la prise en charge des personnes âgées et la prévention de comportements à risque chez les enfants;
- Fournir un système intégré comportant matériel didactique, formation pédagogique et services d'appui, destiné à permettre aux associations membres d'exécuter des programmes en collaboration avec les familles partout dans le monde;
- Organiser des congrès, séminaires, réunions de groupes d'experts et colloques aux niveaux national, régional et international, afin de permettre l'échange de connaissances au sein du réseau d'associations membres et avec d'autres organisations soucieuses de renforcer la vie familiale;
- Collaborer avec les entités et organismes des Nations Unies en ce qui concerne tous les sujets touchant à la politique familiale, et aider d'autres organisations régionales et nationales en leur fournissant des apports en la matière.

Au cours des quatre dernières années, le nombre d'associations membres de la Fédération est passé de 37 à 53, ce qui a permis de créer des centres supplémentaires dans plusieurs pays et de nouveaux centres dans les pays suivants : Cameroun, Congo, El Salvador, Honduras, Costa Rica, Inde, Danemark, Pologne et Nouvelle-Zélande. Les contributions restent les mêmes, à savoir les services fournis à titre gracieux par les instructeurs et les droits d'inscription versés par les participants pour couvrir les frais de voyage et le coût du matériel didactique.

### Participation à des réunions

Au cours de ces quatre années, des représentants de la Fédération ont participé aux réunions suivantes, qui ont eu lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York :

Entre le 28 février et le 9 juin 2002, des représentants de la Fédération ont participé activement aux réunions préparatoires et aux séances de la quarante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme, en prévision de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la question : « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle ». Au cours de la même période, la Fédération a participé à la cinquante-troisième Conférence annuelle organisée par le Département de l'information et des ONG sur le thème La solidarité mondiale : une voie vers la paix

---

\* La demande est soumise sans que le texte ait été édité.

et la coopération internationales. En ce qui concerne la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, qui a eu lieu du 8 au 10 mai 2002, après avoir été suspendue le 11 septembre 2001, la Fédération a participé à deux réunions préparatoires et contribué à la rédaction du document final intitulé « Un monde digne des enfants ». La Fédération a aussi participé à la réunion préparatoire de la session de fond du Conseil économique et social qui a eu lieu du 1er au 3 juillet 2002. Elle a également tenu des consultations avec plusieurs délégations lors de la quarante-sixième session de la Commission de la condition de la femme, qui a eu lieu du 4 au 15 mars 2002. Elle a été invitée à participer aux consultations de l'Unité de coordination pour les familles de la Division des politiques sociales et du développement social, en prévision de la quatrième Réunion consultative des organisations non gouvernementales régionales et internationales sur la famille, tenue le 11 février 2002 à New York, en vue du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille. Entre le 11 et le 27 février 2002, des représentants de la Fédération ont eu des entretiens avec divers délégués lors de la quarantième session de la Commission du développement social. Le 14 juin 2002, la Fédération a participé au Forum des ONG sur le débat de haut niveau du Conseil économique et social; elle a aussi participé aux tables rondes qui ont eu lieu du 1er au 3 juillet 2002. En outre, la Fédération a participé aux réunions de la cinquante-cinquième conférence organisée par le Département de l'information et des ONG, qui s'est tenue du 9 au 11 septembre 2002.

La Fédération a son siège à Madrid et elle a eu le plaisir d'aider à accueillir les délégations à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, qui a eu lieu du 8 au 12 avril 2002, et de présenter ses vues sur la formulation de politiques familiales lors de la séance plénière de l'Assemblée générale, tenue dans la matinée du 10 avril 2002.

### **Mesures prises pour appliquer les résolutions des Nations Unies**

Les programmes d'éducation parentale de la Fédération font suite aux mesures envisagées dans plusieurs plans d'action adoptés lors de réunions récentes des Nations Unies, à savoir :

- La Déclaration du Millénaire (A/RES/55/2), aux termes de laquelle (sect. I, art. 2) : « Nous, ... avons des devoirs à l'égard ... tout spécialement, (des) enfants... ». La Fédération a récemment élargi la gamme des cours qu'elle organise pour en faire bénéficier les parents d'enfants âgés de 2 mois à 18 ans, et elle offre désormais un programme intégré de 10 cours. La Fédération est en train de traduire tous ces cours dans les principales langues de ses associations membres et elle fournit le savoir-faire nécessaire pour commencer à offrir l'ensemble du programme partout dans le monde;
- La Déclaration du Millénaire dispose aussi (art. 6) que : « Les hommes et les femmes ont le droit de vivre et d'élever leurs enfants dans la dignité... ». La Fédération appuie l'exercice de ce droit fondamental au moyen de programmes éducatifs et culturels offerts par des organisateurs volontaires, avec l'aide des responsables et du personnel de la Fédération, dans 47 centres existant de par le monde;
- La Déclaration politique et le Plan d'action international de 2002 sur le vieillissement (version préliminaire non éditée), dont l'article 16 dispose que : « Nous reconnaissons la nécessité de renforcer la solidarité et les partenariats

entre générations ... ». La Fédération a achevé récemment la traduction d'un cours intitulé « Jeunes grands-parents », destiné à étudier les relations complexes mais fructueuses entre générations dans un cadre familial élargi, en vue d'améliorer l'éducation des enfants dans ce genre de contexte. En offrant de tels programmes éducatifs, la Fédération contribue à améliorer l'éducation des enfants et à répondre aux aspirations des aînés qui souhaitent continuer à apprendre et avoir la possibilité de contribuer à l'avenir de la famille;

- La résolution intitulée « Un monde digne des enfants » (A/RES/S-27/2), qui dispose que : « Un monde digne des enfants est un monde où tous les enfants sont assurés du meilleur départ possible dans la vie ... » et « La famille est l'unité fondamentale de la société et en tant que telle doit être renforcée. » Le populaire programme de la Fédération intitulé « Premiers pas » concerne les toutes premières expériences d'apprentissage des enfants au sein de la famille et propose des mécanismes pratiques et des méthodes pour renforcer la famille dans son rôle éducatif.

### **Collaboration avec le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies**

La Fédération collabore activement avec l'Unité de coordination pour les familles du DAES (Département des affaires économiques et sociales) depuis qu'elle a reçu son accréditation, il y a quatre ans, et des responsables rencontrent régulièrement le chef de cette unité. La Fédération a participé à la quatrième Réunion consultative des organisations non gouvernementales régionales et internationales sur la famille, en prévision du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille, et elle a présenté une proposition concernant sa participation aux programmes dudit anniversaire.

Dans le cas de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, la Fédération a collaboré étroitement avec le Secrétariat pour accueillir les participants à Madrid et son président a participé à une table ronde portant sur l'avenir du vieillissement (Dialogue 2020 : The Future of ageing).

### **Autres exemples d'activités**

On trouvera ci-après quelques exemples d'autres activités de la Fédération visant à appuyer les travaux des Nations Unies :

- La Fédération est membre du Conseil d'administration de l'Association pour les Nations Unies de l'agglomération de Boston et elle contribue à financer la célébration de la Journée des Nations Unies à Boston;
- Elle préside le Comité financier de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies;
- À Vienne, elle assure le secrétariat du Comité des ONG pour la famille;
- À New York, elle est membre du Comité des ONG pour la famille et elle participe au caucus sur la famille dans le cadre du dixième anniversaire de l'Année internationale de la Famille.

## **6. Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales\***

**(dotée du statut consultatif général en 1947)**

### **Buts et objectifs**

Ce rapport est présenté au nom de la Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales. Cette organisation a été fondée en 1930 afin de rassembler les femmes de carrières libérales et commerciales de toutes les régions du monde qui oeuvrent ensemble pour assurer l'égalité des chances dans la vie économique, civile et politique de leurs communautés, tant au niveau national qu'international. Elle vise à assurer l'égalité en ce qui concerne l'accès à l'éducation, la représentation politique et la prise de décisions à tous les niveaux de la société.

La Fédération compte 101 associations membres, dans 81 pays des cinq continents, aussi bien pays développés que pays en développement. Au cours des quatre dernières années, la Fédération a créé de nouvelles associations en Égypte, au Maroc, en Ouzbékistan, aux Îles Cook, en Croatie et en Roumanie.

### **Participation aux travaux du Conseil économique et social et aux réunions d'organismes des Nations Unies**

Au cours de la période considérée, la Fédération a contribué à la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing et milité en faveur de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Des représentantes permanentes ont collaboré avec d'autres ONG durant le processus préparatoire des réunions des organes intéressés, participé à leurs sessions et/ou, selon que de besoin, fait des déclarations au nom de la Fédération devant l'Organisation des Nations Unies à New York, à Vienne, à Genève et devant les commissions régionales, ainsi que le Conseil économique et social, l'UNESCO, l'OIT, l'OMS, la FAO, l'UNICEF, le Département de l'information de l'ONU, l'ONUDI, UNIFEM et la CNUCED. Les associations membres de la Fédération ont participé à d'autres activités en rapport avec les Nations Unies et invité des fonctionnaires de l'ONU à participer aux congrès internationaux de la Fédération. En outre, celle-ci s'intéresse de très près aux questions d'environnement et est fermement déterminée à mettre en oeuvre de nouvelles résolutions de l'ONU, notamment la résolution 1325 du Conseil de sécurité relative à la paix.

---

\* Ce rapport est présenté sans avoir fait l'objet d'une révision finale.

Depuis la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing, les associations membres de la Fédération ont collaboré avec les gouvernements à la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing. Lors de ses congrès internationaux de Vancouver (1999) et de Melbourne (2002), la Fédération a adopté des résolutions concernant des domaines d'action fondamentaux comme l'éducation, la santé, les droits de l'homme, la prise de décisions en matière économique et politique, l'environnement, les conflits armés et la violence à l'égard de femmes. En janvier 2000, des représentantes de la Fédération auprès de l'Organisation des Nations Unies en Europe ont présidé des séances lors de la réunion consultative d'ONG et ont participé à la réunion régionale préparatoire de la Commission économique pour l'Europe (ONU) en vue de l'examen quinquennal du Programme d'action de Beijing qui a eu lieu à Genève. En juin 2000, une importante délégation de représentantes de la Fédération a participé aux séances officielles et, comme intervenantes et animatrices de débat dans le cadre des activités du Forum parallèle des ONG, à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle : mise en oeuvre des objectifs stratégiques », tenue à New York. Lors de l'examen quinquennal du Programme d'action de Beijing, des représentantes de la Fédération ont établi une déclaration commune avec l'Association soroptimiste internationale, le Conseil international des femmes, la Fédération internationale des femmes diplômées des universités et Zonta International (ce groupe a été désigné sous le nom de Groupe des Cinq).

La Fédération a aussi fait campagne auprès des gouvernements, par le biais de ses associations membres, pour qu'ils signent la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son Protocole facultatif. En 2000, la Fédération a coorganisé à Vienne une conférence d'ONG consacrée audit protocole. Certaines associations membres, notamment celle de la Suède, ont en outre collaboré avec d'autres ONG féminines de leur propre pays à l'établissement de rapports parallèles concernant la Convention susmentionnée. La Fédération a collaboré avec des organes subsidiaires et apparentés des Nations Unies : elle a notamment participé aux sessions de la Commission des droits de l'homme relatives à la Convention et rendu compte de ses travaux à ses associations membres. La Fédération a aussi participé activement aux consultations de deux semaines qui, chaque année, sont consacrées à l'examen de l'application de la Convention.

### **Participation à des conférences et réunions**

La Fédération a participé régulièrement à toutes les sessions de la Commission de la condition de la femme qui ont eu lieu à New York de 1999 à 2002 et elle a pris une part active aux consultations en la matière. Au cours de la quarante-troisième session de la Commission, la Fédération a fait une déclaration concernant la sécurité des conditions de travail, la sécurité de l'emploi, les services destinés aux femmes qui travaillent et l'amélioration des soins de santé pour les femmes. Aux quarante-quatrième, quarante-cinquième et quarante-sixième sessions de la Commission, la Fédération a présenté des déclarations par le biais du Groupe des Cinq. La représentante de la Fédération a cosigné avec d'autres ONG des déclarations présentées à la Commission à Vienne concernant le VIH/sida (à la quarante-cinquième session), l'environnement et la réduction de la pauvreté (à la quarante-sixième session) et les technologies de l'information et des communications et la

violence à l'égard des femmes (à la quarante-septième session). Au cours de la quarante-sixième session, la Fédération est parvenue à obtenir que le document final tienne compte des préoccupations des ONG en ce qui concerne les questions relatives à la pauvreté. Après ces sessions, il a été rendu compte des décisions prises aux associations membres et, le cas échéant, celles-ci ont été invitées à faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils donnent suite aux recommandations qui correspondaient aux politiques de la Fédération.

Au cours de la période considérée, la Fédération s'est intéressée de plus en plus aux questions d'environnement. En 2000, elle a organisé une conférence intitulée « The Women's Conference of Environment in Asia and Pacific: NGOs Conference » et préparé des recommandations pour la quatrième Conférence ministérielle de la CESAP sur l'environnement qui a eu lieu à Kitakyushu (Japon). Elle a aussi participé à la sixième Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui a eu lieu à La Haye, ainsi qu'à la réunion préparatoire organisée par la CESAP pour la région de l'Asie et du Pacifique en vue de la neuvième session de la Commission du développement durable qui s'est tenue à Bali (Indonésie) en novembre 2000. En 2001, à Genève, la Fédération a participé aux travaux du Comité préparatoire régional en vue du dixième anniversaire du Sommet mondial pour le développement durable et en août 2002, une délégation importante de la Fédération a assisté au Sommet mondial pour le développement durable : Rio +10 à Johannesburg (Afrique du Sud), où elle s'est efforcée d'obtenir des modifications à la résolution/déclaration finale et a milité auprès de tous les gouvernements pour l'intégration d'une perspective sexospécifique dans le domaine de l'environnement. En octobre 2002, la Fédération a adopté une résolution d'urgence afin de pouvoir prendre une part active à l'« Initiative mondiale pour l'eau : de l'eau pour la vie » lancée par l'Union européenne et à des projets connexes au cours de la période 2002-2005, notamment pouvoir mettre au point et exécuter un projet intitulé « Bridging the Gap: Women for Water and Water for Women ».

À l'ONU à New York, les représentantes permanentes de la Fédération ont participé activement aux travaux du Comité des ONG sur UNIFEM, du Comité des ONG sur la santé mentale, du Comité des ONG sur la condition de la femme, du Comité des ONG pour la famille, et du Comité des ONG auprès de l'UNICEF, ainsi que du Groupe de travail des ONG sur la situation des petites filles. La Fédération a collaboré directement avec diverses divisions et institutions des Nations Unies, dont le plus souvent UNIFEM, l'OMS et le Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés (OSCAL). La Fédération a participé à des réunions visant à planifier des séances techniques mensuelles et à intervenir au cours de conférences des Nations Unies, de séminaires et de réunions de commissions, en rédigeant à cette fin des résolutions et déclarations. En d'autres occasions la Fédération a participé à des réunions et fait des déclarations, notamment à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida, en juin 2001, ainsi qu'à la trente-huitième session de la Commission du développement social, en février 2000 où elle s'est associée à une déclaration commune.

À l'ONU à Vienne, de 1999 à 2002, les représentantes permanentes de la Fédération ont participé chaque année aux travaux de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale et de la Commission des stupéfiants. La Fédération a cosigné avec d'autres ONG, des déclarations présentées à la

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (en 1999, 2001 et 2002), et à la Commission des stupéfiants (en 1999). La Fédération a aussi participé aux travaux du Comité spécial pour l'élaboration de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (en 1999, 2000 et 2001), ainsi qu'à ceux du Comité spécial pour l'élaboration de la Convention contre la corruption, (en 2002). À l'ONU, la représentante de la Fédération a travaillé en étroite collaboration avec la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, avec les Comités des ONG sur le vieillissement, sur le développement, sur la paix, sur la condition de la femme et sur les stupéfiants et avec l'Alliance des organisations non gouvernementales pour la prévention du crime et la justice pénale. La représentante de la Fédération a aussi fait, en décembre 2001, une déclaration conjointe avec le Groupe des Cinq lors de la neuvième session de la Conférence générale de l'ONUDI, invitant instamment l'ONUDI à élaborer un plan d'action visant à intégrer dans ses activités les questions d'égalité des sexes. La Fédération a aussi présenté un exposé intitulé « Is there a real choice between a career and a family? » à l'occasion de la réunion du Comité pour la famille, en mai 2002.

À l'ONU à Genève, la Fédération a participé à une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen des dix engagements pris lors du Sommet mondial pour le développement social de 1995 (Copenhague +5), en juin 2000. Les représentantes de la Fédération ont participé de façon régulière aux séances à huis clos de l'OMS, aux assemblées générales de l'OMS et aux sessions et réunions de l'OIT pendant la période 1999-2002.

La Fédération a présenté une déclaration lors d'un colloque de l'OIT sur les technologies de l'information et les médias, qui a eu lieu en 2000. À la quatre-vingt-dixième session, en juin 2002, la Fédération a présenté une déclaration félicitant l'organisation d'avoir mis au point un système de contrôle de l'égalité des sexes visant à repérer les inégalités de traitement des femmes dans le travail. La Fédération a aussi milité pour faire modifier l'article 3 de la constitution de l'OIT afin de permettre à plus de femmes de participer à la Conférence au niveau de la prise de décisions. La représentante de la Fédération a participé à des réunions d'experts de la CNUCED qui ont eu lieu à Genève en mai 2000 et, en 2002, la Fédération a publié un exposé intitulé « Un dialogue entre la CNUCED et la société civile », dans une publication de la CNUCED.

#### **Participation à d'autres réunions**

Dans la région d'Asie et du Pacifique, la Présidente de la Fédération internationale a participé à une table ronde lors de la dixième session de la CNUCED à Bangkok (Thaïlande) où elle a évoqué le rôle des ONG dans le développement des petites et moyennes entreprises dans les pays en développement. Les représentantes permanentes de la Fédération ont participé aux cinquante-sixième et cinquante-huitième sessions de la CESAP à Bangkok, en 2000 et en 2002, ainsi qu'à la réunion d'un Groupe d'experts chargé d'examiner la politique en matière de technologies de l'information et des communications du point de vue de l'égalité des sexes, en décembre 2001.

En Europe, les représentantes permanentes de la Fédération ont assisté à la première réunion préparatoire de la Commission économique pour l'Europe en vue de la neuvième session de la Commission du développement durable (Genève,

septembre 2001). La Fédération a également participé à la Conférence préparatoire du Sommet mondial sur la société de l'information, consacrée au thème : « La révolution numérique : possibilités et obstacles » (Genève, 2002), ainsi qu'à la Conférence ministérielle sur le vieillissement, (Berlin, septembre 2002).

En Amérique du Nord et en Amérique latine, des membres de la Fédération ont participé à des activités de l'UNESCO, à savoir la quarante et unième assemblée générale annuelle de la Commission canadienne pour l'UNESCO, tenue à Ottawa, en décembre 2000 et la réunion régionale de l'UNESCO consacrée à l'éducation tenue à Santiago, à la CEPALC, en avril 2002.

### **Autres activités en rapport avec les Nations Unies**

Les associations membres de la Fédération dans les pays où existent des comités nationaux d'UNIFEM ont appuyé directement les travaux de ceux-ci. Un grand nombre d'entre elles, notamment en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, ont recueilli des fonds pour UNIFEM. La Fédération a donné suite à son étude sur la violence à l'égard des femmes en exécutant des programmes destinés à remédier à ce problème et à y sensibiliser les collectivités. La Fédération a collaboré avec UNIFEM à l'application de politiques et elle a choisi comme thème de l'exercice triennal « Un monde de paix », dont un sous-thème traite de la violence dans la collectivité et sur les lieux de travail.

La Fédération a collaboré avec la CNUCED en vue de la formation des femmes en Amérique du Sud, dans le cadre du programme IMPROTEC. La représentante de la Fédération a aidé à diffuser des renseignements sur les cours du Centre international de formation de l'OIT à Turin et des associations membres de la Fédération ont parrainé un grand nombre de femmes de leur pays pour leur permettre d'y assister. La représentante de la Fédération a aussi présenté un document intitulé « Strenghtening Association of Women Entrepreneurs » dans le cadre du programme technique du Centre de Turin, destiné aux hommes et aux femmes, et portant sur le développement des entreprises.

En ce qui concerne la question des petites filles, la Fédération a pris des dispositions pour diffuser la Charte des droits de la fille par le biais de son réseau d'associations. L'association italienne a organisé un séminaire sur le thème de la petite fille, qui a eu lieu en 2000 et 2001 au Centre international de formation de l'OIT, à Turin. Les associations membres de la Fédération ont aussi entrepris des projets destinés à aider les filles, par exemple, au Cameroun, la construction d'un internat pour filles afin de leur permettre d'aller à l'école, en Thaïlande, la construction d'un centre d'apprentissage pour apprendre aux filles des tribus des montagnes du Nord à confectionner des robes, etc. En Moldova, l'association de la Fédération a exécuté plusieurs projets destinés aux enfants, avec l'appui de représentants de l'UNESCO et de l'UNICEF. À la suite de la publication du livre intitulé « Bus to 42nd Street », décrivant la vie d'Esther Hymer et ses liens avec l'ONU, la Fédération a créé le prix *Esther Hymer BPW UN Training Award*, qui attribue une bourse à une jeune femme pour lui permettre d'assister à une réunion à l'ONU et d'apprendre quelles sont les fonctions de l'Organisation. La première lauréate a été une avocate italienne, qui a assisté à la session de la Commission de la condition de la femme en 2001. Ce programme de bourse est financé par le produit de la vente du livre. Par ailleurs, la Fédération a invité des fonctionnaires de l'ONU à participer comme conférencières à ses réunions et congrès. À sa Conférence

régionale pour l'Asie et le Pacifique, en août 2001, la responsable de la Section de la participation des femmes dans le développement de la CESAP a présenté un exposé intitulé « United Nations ESCAP Collaboration and support for Women NGO's ». La Directrice du Bureau régional d'UNIFEM pour l'Asie de l'Est et du Sud-Est a présenté deux exposés intitulés respectivement « How to Get Funding for Women-related projects » et « UNIFEM Roles and Collaboration with Women NGOs ». Habituellement, les congrès internationaux de la Fédération comportent un comité ONU et des conférenciers venant de l'ONU. En 1999, au congrès de Vancouver (Canada), une conférencière a pris la parole au nom de la Directrice exécutive d'UNIFEM, et en 2002, lors du congrès de Melbourne (Australie), une porte-parole d'UNIFEM a prononcé une allocution sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité relative à la paix.

### **Thème retenu pour le prochain exercice triennal 2002-2005**

Le nouveau thème retenu par la Fédération pour 2002-2005 est « Un monde de paix ». Ce choix fait suite à la résolution 1325 adoptée par le Conseil de sécurité en octobre 2000, qui a précisé le rôle des femmes dans le rétablissement de la paix. La Fédération a participé à un séminaire sur les femmes et la paix, à Charm el-Cheikh, organisé à l'initiative de Mme Suzanne Mubarak, et elle s'est engagée à appuyer activement le projet de paix qui en a résulté. Elle encourage aussi ses membres à militer auprès des gouvernements pour faire appliquer la résolution du Conseil.

## **7. New Humanity\***

### **(Statut consultatif spécial depuis 1987)**

#### **1. Introduction**

New Humanity, organisation non gouvernementale internationale dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social de l'ONU, représente à l'ONU cinq organisations affiliées : New Humanity, le Mouvement Focolare, New Families, Youth for a United World et Young for Unity. Ces organisations, qui sont présentes dans plus de 125 pays, ont pour objectif d'améliorer la situation économique et sociale de toutes les sociétés conformément aux idéaux d'union et de solidarité que poursuit le Mouvement Focolare. Chiara Lubich a fondé le Mouvement Focolare en 1943, puis, toujours en Italie, New Humanity, Youth for a United World, Young for Unity et New Families; et ces organisations n'ont cessé de se ramifier dans le monde entier. New Humanity a reçu le statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU, en 1987; depuis lors, le nombre de ses membres est passé de 2 à 2,7 millions, et ses publications et programmes de radio et de télévision touchent 2 millions d'autres lecteurs et auditeurs. L'organisation continue de compter essentiellement, pour son financement, sur la générosité des particuliers.

#### **2. Participation aux activités du Conseil économique et social et des autres organes des Nations Unies**

New Humanity a participé, en 2001 et 2002, aux réunions du Comité

\* Le présent rapport n'a pas été revu par les services de l'édition.

préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement, qui ont rassemblé des experts en économie de différents pays, et a publié, à l'appui de la Conférence, une déclaration en faveur d'un fonds pour la lutte contre la pauvreté parmi les jeunes des pays en développement.

Du 8 au 12 avril 2002, 14 membres, soit l'une des plus importantes délégations représentant une organisation non gouvernementale de New Humanity, ont participé à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement à Madrid. Au cours de cette réunion d'une semaine, l'organisation a organisé trois ateliers, fait un exposé oral à l'Assemblée et participé au débat sur le rapport final.

New Humanity a participé à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, du 5 au 10 mai 2002; les jeunes de l'organisation ont organisé, en marge de la session, une manifestation avec les jeunes de plusieurs autres organisations non gouvernementales.

New Humanity participe aussi au Comité des ONG sur le vieillissement et au Comité des ONG pour la famille.

New Humanity a deux représentants auprès de l'UNESCO, à Paris, et un représentant à plein temps à Genève, lequel y participe à de nombreuses réunions de l'ONU, notamment celles de la Commission des droits de l'homme, au cours desquelles de jeunes membres de l'organisation ont fait des exposés.

### **3. Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies**

En mai 2001, New Humanity a organisé à Gênes (Italie) une conférence économique pour la préparation du Sommet du G-7+, qui s'y est tenue en juillet 2001. Plus de 1 000 personnes y ont participé, dont le Directeur de la Division des politiques sociales et du développement social du Département des affaires économiques et sociales. Les débats ont été publiés avec l'appui de la Division de l'administration publique et de la gestion du développement, et c'est sur les textes issus de ces débats que s'est fondée la participation de New Humanity à une conférence du Conseil économique et social à Copenhague.

En décembre 2001, une conférence sur l'Économie d'union dans la liberté, semblable à celle tenue à Gênes, a eu lieu à Paris, dans les locaux de l'UNESCO, dans le cadre du programme de gestion des transformations sociales (MOST); elle a rassemblé 500 participants.

En 2002, les membres de New Humanity ont rencontré le Directeur de la Division des politiques sociales et du développement social pour examiner l'action de New Humanity en faveur des petites entreprises nouvellement créées dans les pays en développement et du partage des bénéfices des entreprises avec les pauvres. À la suite de cette réunion, New Humanity a envoyé à Copenhague, du 25 au 29 juin 2002, un représentant à la réunion d'un Groupe d'experts des Nations Unies sur le thème « Coopération nationale et internationale pour le développement social : responsabilité sociale du secteur privé et établissement de partenariats pour le développement social » et a collaboré à l'élaboration du rapport du Groupe d'experts.

#### 4. Autres activités pertinentes

New Humanity a organisé, le 28 août 2000, lors de la conférence annuelle des organisations non gouvernementales, en association avec le Département de l'information de l'ONU, un atelier intitulé « Économie d'union dans la liberté à l'ONU ». Parmi les huit ateliers organisés simultanément ce jour-là, c'est l'un de ceux qui ont attiré le plus de monde. Le programme comprenait le discours prononcé par Chiara Lubich devant la Commission européenne à Strasbourg et un exposé sur l'économie d'union. Un économiste néerlandais de New Humanity a soumis l'idée d'une taxe sur les opérations de change internationales, destinée à alimenter un fonds pour les pauvres. Un sénateur italien a présenté un projet de loi qu'il a soumis au Parlement italien en vue d'alléger la dette des pays en développement. À la suite de cet atelier, des réunions ont eu lieu avec deux directeurs des affaires économiques et sociales de l'ONU. Ils ont encouragé New Humanity à parrainer un atelier similaire en Italie avant le Sommet du G-7+, qui était prévu en juillet 2001 à Gênes; cet atelier a été organisé en collaboration avec les autorités municipales de Gênes et l'archidiocèse catholique.

En 2001, New Humanity a organisé un atelier sur l'économie internationale lors de la cinquante-troisième conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, sur le thème « La solidarité mondiale : voie vers la paix et la coopération internationale ».

#### **Exemples d'articles publiés à l'appui de programmes de l'ONU**

Ferrucci, Alberto : For a Global Agreement Towards a United World, Déclaration de Gênes, éd. : Citta Nuova, Rome, 2001, 358 pages.

Aging Population on the Rise, Living City, juillet 2002, p. 10 à 12.

On Behalf of the Children, Living City, juillet 2002, p. 4 à 7.

Here and Now, General Assembly, février 1999.

Together Against AIDS, novembre 2001, p. 25.

On the Subject of Small Arms, octobre 2001, p. 30.

World Food Day, octobre 2001, p. 29.

Reconstruction of Kosovo, août 2001, p. 30.

UNESCO Peace Prize to St. Egidio Community, mai 2001, p. 23.

International Year of Dialogue Among Civilizations, février 2001, p. 27.

International Ozone Day, décembre 2000, p. 29.

Justice on a Global Level, Living City, juin 2002, p. 8.

International Criminal Court, Living City, août 2002, p. 25.

## **8. Women Justice Program\***

### **(Statut consultatif spécial depuis 1999)**

#### **Objectifs de Women Justice Program**

- Promouvoir et protéger les droits des femmes et des enfants au Nigéria, conformément aux normes universelles.
- Faire pression et engager des procédures juridiques contre les formes juridiques, politiques et concrètes de discrimination à l'égard des femmes.
- Fournir des conseils juridiques aux femmes et aux enfants dont les droits sont violés et dont le cas peut être représentatif d'un problème de société plus vaste ayant trait au mauvais traitement à l'encontre des femmes et des enfants.
- Oeuvrer en faveur de l'égalité sociale, économique et politique des femmes et des autres membres de la société et en particulier lutter contre les pratiques culturelles discriminatoires à l'égard des femmes, qui mènent parfois à des problèmes de santé, et contre les autres formes de maltraitance.
- Pour atteindre ces objectifs, Women Justice Program a mené les activités suivantes :
  - Publication du *Women Rights Monitor*, revue trimestrielle centrée sur toutes les pratiques discriminatoires à l'égard des femmes et des enfants et sur la violence dont ils sont victimes;
  - Publication, pour des campagnes d'information et pour sensibiliser le public, d'affiches et de tracts qui sont distribués régulièrement en même temps que les affiches sur la lutte contre la drogue, les enfants et la drogue, etc.;
  - Visites d'établissements scolaires : une équipe de Women Justice Program se rend dans les établissements scolaires primaires et secondaires pour débattre avec les élèves de questions sociales telles que les effets nocifs de l'accoutumance à la drogue et les dangers du mariage précoce des filles; elle fait également des exposés sur ces questions;
  - Cours à l'intention des femmes et des enfants : Women Justice Program offre un programme hebdomadaire de cours pour les femmes et les enfants. Ces cours visent à informer les femmes sur les questions de planification familiale et les effets nocifs des mutilations sexuelles féminines et de la fistule vésico-vaginale;
  - Conseils : Women Justice Program dispose d'une équipe de conseillers et de travailleurs sociaux qualifiés qui, chaque jour, donnent gratuitement des conseils tant à des hommes qu'à des femmes sur des questions telles que violence, problèmes conjugaux, divorce, garde des enfants, pension alimentaire, abandon, etc.;
  - Centre de consultations juridiques : Women Justice Program possède une équipe de juristes qualifiés qui offrent des conseils juridiques gratuits aux

---

\* Le présent rapport n'a pas été revu par les services de l'édition.

femmes et aux enfants et, le cas échéant, représentent légalement les personnes défavorisées.

- Dispensaire de premiers secours : Women Justice Program gère un dispensaire qui fournit des premiers secours aux victimes d'actes de violence familiale et aux enfants maltraités avant leur transfert dans un hôpital. L'organisation mène aussi une campagne de sensibilisation dans les grandes villes et sur les grands marchés du Nigéria;

#### *Programme d'alphabétisation des femmes rurales*

- Projet concernant les prisons : En 1995, Women Justice Program a lancé un projet sur les prisons qui vise à évaluer les conditions de détention des femmes et des enfants au Nigéria. Faute de fonds, seuls quelques États ont été couverts;
- Tribune des veuves : ce programme vise à dénoncer tous les traitements inhumains dont sont victimes les veuves;
- Women Justice Program compte aujourd'hui plus de membres et plus d'activités que jamais.

#### **Participation aux réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

- 1999 : Participation à la quarante-troisième session de la Commission de la condition de la femme, à New York, ainsi qu'à des réunions et manifestations spéciales.
- 2001 : Participation au deuxième programme de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants et à la Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales tenue au Siège de l'ONU, à New York.
- 2002 : Organisation d'un atelier lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants au Siège de l'ONU, à New York. Une équipe de Women Justice Program, composée d'un médecin, d'un juriste et d'un conseiller, y a présenté des rapports sur les sujets suivants : droits des femmes en matière de santé, maltraitance des enfants et en particulier des filles et violence à l'égard des femmes.

#### **Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies**

Women Justice Program a organisé, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), les manifestations suivantes :

1999

- Atelier pour les enfants, organisé à l'occasion de la Journée internationale de la radio et de la télévision en faveur des enfants;
- Atelier destiné aux professionnels des médias pour marquer la Journée internationale de la radio et de la télévision en faveur des enfants;
- Séminaire pour les enfants marquant le dixième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant;

2000

- Atelier à l'intention des enfants pour célébrer la Journée de l'enfant africain;

2001

- Séminaire pour les enfants marquant la Journée de l'enfant africain;
- Atelier destiné aux professionnels des médias pour marquer la Journée internationale de la radio et de la télévision en faveur des enfants.

#### **Activités menées à l'appui des buts et objectifs généraux de l'ONU**

Manifestations spéciales 1999-2002 : Women Justice Program marque les manifestations spéciales de l'ONU tout au long de l'année. L'organisation varie les activités qu'elle mène à l'occasion de manifestations spéciales comme la Journée internationale de la femme, la Journée des droits de l'homme ou la Journée internationale de la radio et de la télévision en faveur des enfants : campagnes de sensibilisation du public, rassemblements, débats, séminaires à l'intention d'organisations non gouvernementales, etc.

## **9. Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique\***

### **(Statut consultatif spécial depuis 1991)**

#### **1. Introduction**

L'Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique (WAITRO) est un réseau international non gouvernemental regroupant 200 organisations de recherche et de technologie réparties dans plus de 73 pays. L'Association a été fondée en 1970 sur l'initiative de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), afin de promouvoir la coopération internationale pour l'application des résultats de la recherche technologique au développement industriel durable.

Pendant la période considérée, l'Association a vu le nombre de ses membres augmenter considérablement à la suite de l'admission de plusieurs instituts de recherche de pays d'Europe centrale et orientale. Le nombre de membres appartenant à des pays en développement a également augmenté sensiblement, tandis qu'il est demeuré stable ou a légèrement diminué dans les pays industrialisés. La répartition géographique est actuellement la suivante : Afrique (31 %), Asie et Pacifique (14 %), Europe centrale et orientale (11 %), Amérique latine et Caraïbes (18 %), Moyen-Orient et Afrique du Nord (12 %), Amérique du Nord (4 %), Europe occidentale (10 %).

En 1994, l'Association a lancé un projet de collaboration internationale visant à améliorer les méthodes de gestion des organisations de recherche et de technologie, financé par l'Agence danoise de développement international (DANIDA) et le Centre canadien de recherches pour le développement international (CRDI). Dans le cadre de ce projet, près de 200 organisations ont fait l'objet d'une

---

\* Le présent rapport n'a pas été revu par les services de l'édition.

évaluation de leurs méthodes de gestion, dont 60 ont été retenues pour une étude de référence plus détaillée. Le projet a abouti à l'élaboration d'un modèle de gestion pour les organisations de recherche et de technologie, et plusieurs ateliers, séminaires et visites de consultants ont été organisés pour en diffuser les résultats. Plusieurs organismes des Nations Unies, notamment la CNUCED, l'ONUDI, l'UNESCO, la Commission économique pour l'Europe et la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (HABITAT), ont accordé une attention particulière au projet et y ont collaboré.

L'Association a également entrepris un certain nombre de projets de recherche conjoints financés principalement par l'Union européenne et visant à renforcer les capacités des pays en développement membres en matière de technologie alimentaire. Plusieurs pays africains ont reçu une assistance par l'intermédiaire de projets de renforcement des capacités dans le domaine de l'étude des aliments fermentés localement. Une attention particulière a été portée aux mesures d'amélioration de la sécurité alimentaire et de la qualité des produits, ainsi qu'à des projets pilotes visant à introduire des méthodes de traitement à l'échelle semi-industrielle. Les scientifiques participant à ces projets ont été formés aux nouvelles méthodes d'application des techniques moléculaires dans leurs laboratoires, ainsi qu'aux systèmes de contrôle de la qualité des aliments.

## **2. Participation aux réunions des organes de l'ONU**

Au cours de la période considérée, l'Association a également participé à un certain nombre de conférences et de réunions d'organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales, notamment les suivantes :

1. Première session de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies de l'UNESCO, à Oslo, en avril 1999;
2. Conférence mondiale sur la science, organisée à Budapest, en juin-juillet 1999.

## **3. Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies**

Les organes de l'ONU avec lesquels l'Association a régulièrement collaboré au cours de la période considérée comprennent la CNUCED, l'ONUDI, le PNUD, l'UNESCO, l'Université des Nations Unies (UNU) et les commissions économiques régionales. L'ONUDI et l'UNESCO ont le statut d'observateur permanent au sein du Comité exécutif de l'Association et sont tenues régulièrement informées des délibérations de celui-ci ainsi que de l'Assemblée générale de l'Association. Depuis 1996, la CNUCED est invitée par l'Assemblée générale de l'Association à devenir membre du Comité exécutif. L'Association dispose du statut consultatif spécial auprès de la CNUCED et elle est membre de la Commission de la CNUCED chargée des questions d'investissement et de technologie. Dans le cadre de ces relations mutuelles, l'Association a été invitée à participer au cours de la période considérée aux réunions, conférences et séminaires suivants, organisés par diverses institutions spécialisées des Nations Unies :

1. Réunion d'experts de la CNUCED sur le renforcement des capacités des pays en développement à développer leur secteur des services environnementaux, tenue à Genève du 20 au 22 juillet 1998;

2. Réunion du Groupe d'experts de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) sur la planification et la gestion des projets, tenue à Beyrouth (Liban), du 21 au 23 septembre 1999.

L'Association est également membre actif de plusieurs commissions et comités créés par diverses institutions spécialisées des Nations Unies, notamment les suivants :

1. Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies;
2. Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes de la CNUCED;
3. Comité exécutif des organisations non gouvernementales travaillant avec le Département de l'information.

#### **4. Autres activités pertinentes**

Outre sa participation à des réunions et séminaires organisés par les institutions des Nations Unies, l'Association a également joué un rôle important dans la diffusion à ses membres d'informations provenant de diverses sources du système des Nations Unies. La page d'accueil de son site Web contient des renseignements intéressant ses membres, qui proviennent notamment de l'UNESCO, de l'ONUDI et de la CNUCED. L'Association a signé l'Accord de partenariat sur l'Année internationale de l'enfant et a utilisé ses publications et sa page d'accueil pour diffuser des renseignements à ses membres.

Elle a créé des groupes d'intérêts spécialisés visant à attirer l'attention de ses membres sur des domaines d'activité importants mentionnés dans les résolutions de l'ONU. Ces groupes se consacrent, notamment, aux questions suivantes : environnement, femmes et technologie, informatique au service du développement. L'Association a joué un rôle déterminant dans la création, à Veracruz (Mexique), en 1996, du Centre international pour les méthodes de production non polluantes et le développement durable (CITELDES).